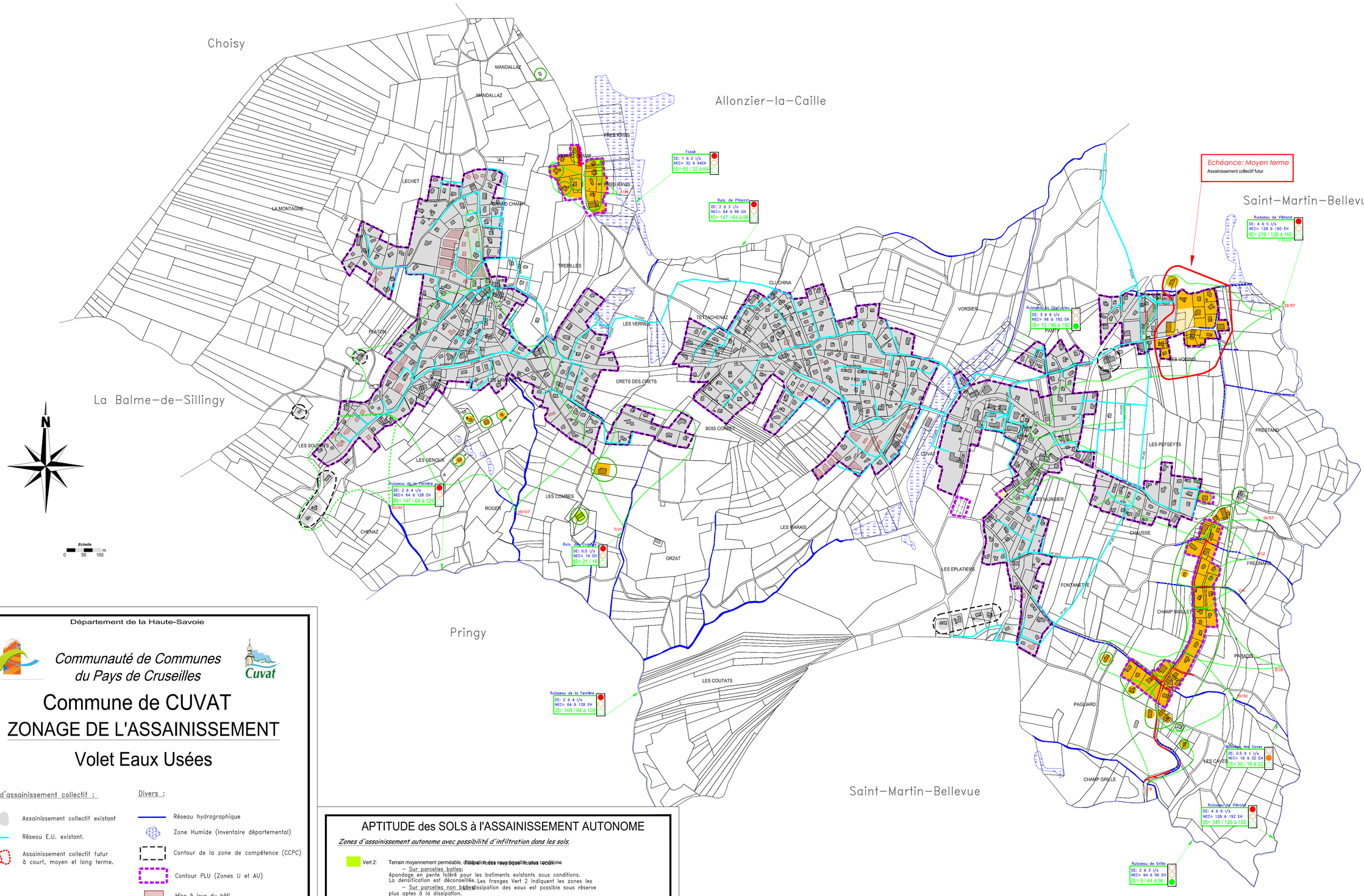

Département de la Haute-Savoie

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Cuvat

Commune de CUVAT

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Volet Eaux Usées

Zones d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant.
- Assainissement collectif futur à court, moyen et long terme.

Zone d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif
- Réseau EP
- Fossé
- Bassin versant

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone Humide (Inventaire départemental)
- Contour de la zone de compétence (CCPC)
- Contour PLU (Zones U et AU)
- Mise à jour du bâti

APTITUDE des SOLS à l'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Zones d'assainissement autonome avec possibilité d'infiltration dans les sols.

Vert 2: Terrain moyennement perméable, dissipation des eaux possible sous conditions
- Sur parcelles baties:
épandage en pente toléré pour les batiments existants sous conditions.
La densification est déconseillée. Les franges Vert 2 indiquent les zones les
- Sur parcelles non baties: dissipation des eaux est possible sous réserve
plus aptes à la dissipation.
d'une étude géopédologique à la parcelle.

Zones d'assainissement autonome avec rejet dans le milieu hydraulique superficiel.

Orange: Terrain moyennement perméable.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé sous réserve des possibilités de rejet.
Epandage possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.

Rouge: Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé étanche sous réserve des possibilités de rejet.
(Etude géopédologique et géotechnique conseillée).

Orange 2: Terrain moyennement perméable où la réalisation de dispositifs d'assainissement non collectif implique la création d'équipements collectifs (réseau EP ou EU/ Zone Naturelle de Dissipation...)
-> Assainissement Collectif ou groupé Conseillé.

Possibilités de rejet :

IS= 24/32 Indice de saturation= Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

Limite des sous bassins versants. 7/21 Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

- Indice saturé – Rejet déconseillé
- Indice presque saturé – Rejet tolérable
- Indice non saturé – Rejet possible

Date: Juin 2018
Echelle: 1/5000
Fichier: Zonage EU_Cuvat.dwg
Dessin: S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 – Reproduction interdite>>